

Meurtre à l'aérobic

Le Provençal 15/7/1990

La gym est douce, la mort l'est moins...

Pas de loi si ce n'est celle du silence dans les salles de culture physique. Proform réclame des lois

Ce qui se passe dans les salles de culture physique n'est pas toujours très joli-joli à voir. Et les honnêtes mensurations des charmantes Véronique et Davina n'y sont pas pour rien... non plus d'ailleurs que le corps impressionnant d'Arnold Schwarzenegger. Depuis que ceux-ci ont lancé la mode du "mens sana in corpore sano" (qui se réduit souvent au "corpore"), on se précipite sur le jogging, l'aérobic, le stretching... en se disant : "ouf, on va enfin pouvoir pratiquer un sport qui est à la portée de tout le monde et qui n'est pas dangereux..."

Depuis des années, des associations concernées par ce sport se battent contre cette idée reçue, qui, si elle n'est pas toujours fatale, est destructrice. Parmi ces associations, Proform, l'Association de Défense des Professeurs de Culture Physique Diplômés d'Etat, a décidé que le laxisme de mise dans les salles de gym ne pouvait plus durer.

Vrais-faux diplômes

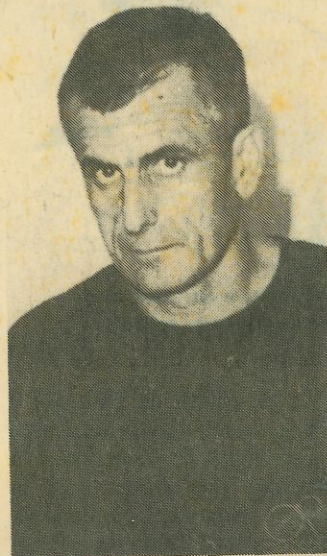
"Il faut savoir que la culture physique est un sport aussi dangereux que le karaté par exemple. L'aérobic, même s'il se passe sur un tapis et dans un espace restreint, peut amener à des efforts dramatiques,

même paru un décret stipulant que toute personne voulant ouvrir une salle de gym devait être en possession du BEAECF (Brevet d'Etat d'Appétitude à l'Enseignement de la Culture Physique). Ce décret précise aussi qu'il y aura des équivalences à ce diplôme... mais sans définir lesquelles !

Conseils indispensables

"Comme il existe plusieurs fédérations de sport, chacune délivre des diplômes et n'importe qui peut alors ouvrir sa salle de culture physique, en sortant un de ces diplômes. N'ayant pas de liste des diplômes équivalents, c'est parfaitement incontrôlable. Même la loi ne peut rien faire...", explique M. Aubergy.

Grâce aux conseils d'un avocat, Me Lucien Simon, l'aide de M. Robert Assante, conseiller technique du président Gaudin aux affaires régionales pour le sport, et de plusieurs autres associations, M. Aubergy a décidé de créer une confédération qui sensibilisera les pouvoirs publics à cette difficulté dans l'objectif de forcer le législateur à poser des garde-fous. Les requêtes de cette confédération sont claires et précises : elle demande que soit définie une liste des diplômes



M. Aubergy, secrétaire général de l'association Proform, celui qui veut "nettoyer" les salles de culture physique

porte qui puisse faire n'importe quoi dans les salles de culture physique !"

Silence, on tue

Dans le calme feutré des salles de musculation, certains aussi se détruisent lentement à coup d'anabolisants ou autres produits dopants.



M. Assante, professionnel des questions du sport, et proche des législateurs (Photos Henry Ely)

des amateurs. Souvent, la responsabilité est confiée à des bénévoles ou à des incompetents et cela peut provoquer des catastrophes !", explique M^e Simon.

"Il y a surtout beaucoup d'inconscience. L'athlète, dans sa salle, qui tire sur ses instruments ne sait rien de tout cela.



Me Simon, avocat, représentant l'association Proform, Don Quichotte des temps modernes...

Une autre revendication de la confédération est de mettre un terme à cette publicité scandaleuse pour des produits qui sont aussi dangereux que des drogues, interdire ces revues où l'on voit des hommes et des femmes exhiber leurs muscles gonflés à bloc par les stéroïdes. On devrait voir plus souvent l'envers de la médail-

de mise dans les salles de gym ne pouvait plus durer.

Vrais-faux diplômes

"Il faut savoir que la culture physique est un sport aussi dangereux que le karaté par exemple. L'aérobic, même s'il se passe sur un tapis et dans un espace restreint, peut amener à des efforts dramatiques, quand il n'est pas surveillé. Or, il y a une carence réglementaire et législative dans le contrôle des salles de gym. Les contrôles n'ont pas suivi le développement des salles et les gens se retrouvent livrés à eux-mêmes et à la merci de n'importe quoi et de n'importe qui !" estime M.Aubergy, secrétaire général de Proform.

La loi elle-même est imparfaite, elle laisse la porte ouverte à tous les abus. En effet, en septembre 1989, est tout de

sport, et de plusieurs autres associations, M.Aubergy a décidé de créer une confédération qui sensibilisera les pouvoirs publics à cette difficulté dans l'objectif de forcer le législateur à poser des garde-fous. Les requêtes de cette confédération sont claires et précises : elle demande que soit définie une liste des diplômes reconnus, et que soit imposé un quota de diplômés par personnes (au karaté, il faut, par exemple, 1 professeur diplômé pour 25 élèves).

M.Aubergy est scandalisé, à raison, par cet état de fait :

"Il est vrai que les propriétaires de salles préfèrent prendre quelqu'un de non-diplômé, parce que cela coûte moins cher. De plus, souvent, lorsqu'il n'y a pas l'encadrement nécessaire, la salle n'est pas assurée... Il y en a assez que n'im-

porte qui puisse faire n'importe quoi dans les salles de culture physique !"

Silence, on tue

Dans le calme feutré des salles de musculation, certains aussi se détruisent lentement à coup d'anabolisants ou autres produits dopants.

"On s'excite beaucoup sur le dopage des grands sportifs alors qu'il est reconnu, que beaucoup le pratique. Le travail, à ce niveau-là, n'est plus de ne pas se doper, mais de ne pas se faire attraper... Et puis, ces gens-là sont très bien conseillés, encadrés, ils savent ce qu'ils font et ils sont capables de s'arrêter à temps.

"Ce qui est beaucoup plus grave, c'est lorsque cela se fait dans les salles de gym, avec

des amateurs. Souvent, la responsabilité est confiée à des bénévoles ou à des incompetents et cela peut provoquer des catastrophes !", explique M^e Simon.

"Il y a surtout beaucoup d'inconscience. L'athlète, dans sa salle, qui tire sur ses instruments ne sait rien de tout cela. Il est persuadé que le responsable est parfaitement qualifié, et il lui fait entièrement confiance !", poursuit M.Assante.

Dopage

On assiste maintenant à un véritable marché noir de l'anabolisant. Il est évidemment impossible physiologiquement d'arriver à un résultat comme un biceps aussi impressionnant qu'une cuisse normalement constituée !

Une autre revendication de la confédération est de mettre un terme à cette publicité scandaleuse pour des produits qui sont aussi dangereux que des drogues, interdire ces revues où l'on voit des hommes et des femmes exhiber leurs muscles gonflés à bloc par les stéroïdes. On devrait voir plus souvent l'envers de la médaille : cet homme, Bob Hazelton, ancien boxeur, les deux jambes amputées et victime de crises cardiaques à répétition pour avoir voulu un peu plus de gloire. Electrochoc...

Ils sont beaucoup comme lui, décédés ou handicapés pour avoir voulu être les tristes héros d'un film qui pourrait s'intituler "Pour une poignée de muscles.."

Sabine GAMBACH